

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 20

Juin 2026



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,475 (2026)

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANO** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Sena Ghislain C. ADIMOU, Vincent O.A. OREKAN, Joseph OLOUKOI <i>Etude de l'impact des infrastructures touristiques sur les mangroves au sud du Bénin</i>	9
BAYANG Sirbélé <i>Striga, dans les champs de céréales à Lallé, dans la région du Mayo-Kebbi Est (Tchad)</i>	26
KOULOMIAN Dao, KONAN Kouamé Hyacinthe <i>Les enjeux socio-économiques et environnementaux de la mécanisation de l'orpaillage irrégulier dans le département de Boundiali (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	37
Bi Sehi Antoine TAPE <i>Facteurs contribuant à la persistance du paludisme dans la ville de Vavoua (Côte d'Ivoire)</i>	55
KOFFI Akouassi Bénédicte, DJAH Armand Josué <i>Impacts de la gestion de l'environnement urbain à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i>	72
MAMADOU MARICO, MOUSSA DIT MARTIN TESSOUGUE <i>Acteurs de la gouvernance locale des adductions d'eau potable dans la commune rurale de Baguineda Camp : efficacités et limites</i>	90
MAHAMADOU MOUDI Rachid, PARAISO CECIL Zeinabou, SOULEY Kabirou <i>Problématique d'accès aux ressources pastorales des communautés arabes Awlad Souleymane dans le département de Tesker au Niger</i>	109
FROUMAN Ouattara Bourahima <i>Structuration de l'espace urbain de Divo, entre dynamique démographique et étalement : les défis d'un déséquilibre de répartition spatiale de la population</i>	134
Souleymane SORO, Kouamé Thimotée KOBENAN <i>Impacts socio-économiques de la production de l'igname Kponan (dioscorea cayenensis-rotundata) dans la Sous-prefecture de Laoudi-ba (Est Côte d'Ivoire)</i>	155
KAMBIRÉ Bêbê, OUATTARA Oumar, LOA Sokro Lazare <i>Effets environnementaux de la production artisanale d'huile de palme dans le village Ahigbé-Koffikro (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	171

Seydou A TOGOLA, Ibrahima DIOMBATY <i>Cartographie des dépôts des déchets solides dans le cercle de Macina, région de Ségou au Mali</i>	193
DIARRA Yah Malick, YOUKOU Néande Odile, ASSOU Arthur Oscar, TRA Fulbert <i>Logiques de production hévéicole et conscience environnementale : une analyse socio-pédagogique à Youwasso (Grand-béréby, sud-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	207
Yaya DOGONI, Diakaridia SIDIBE <i>Analyse de la dégradation et de la restauration des sols dans la zone de l'office de la haute vallée du Niger au Mali</i>	221
FALIGBENE Likfière, NANOINI Damitonou, HETCHELI Follygan <i>Transport routier et problématique du développement local dans la préfecture de Tandjouare au Nord Togo</i>	234
Ababacar Sadikh GUEYE, Awa FALL <i>Effets déstructurant des grands projets d'aménagement sur la mobilité à Rufisque (Sénégal) : analyse des contraintes liées au ter et à l'autoroute à péage A1</i>	257
Demba GAYE <i>Typologie des lithométéores au Nord-Sénégal : Analyse spatio-temporelle des cas de suspension et de déflation</i>	278
KOLANI Lamitou-Dramani, OUEDRAOGO Joachim, AWADE Essodina <i>Analyse des impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des alluvions dans le cours supérieur de la rivière Kara au Nord du Togo</i>	291
Frédéric BATIONO, Abdoul Rasmané ZONGO, Dieudonné ZERBO <i>Ressources en eau, bilan hydrique et faisabilité d'un barrage multiusages en milieu urbain soudanien : le cas du bassin versant de Banfora (Burkina Faso)</i>	305
Kouakou Toussaint KRA, Kouassi Guillaume N'GUESSAN <i>Analyse prospective de la restauration d'un espace protégé ivoirien : quels futurs pour le parc national de la Marahoué ?</i>	326
One Enoc GUEDE, Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS <i>Délocalisation des cours comme stratégie de résilience dans un contexte d'exiguïté des infrastructures d'enseignement à l'Université Alassane Ouattara dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	348

Eveline MAHOUNGOU, Hilarion Bagel MIZHAIRE, Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU <i>Les espaces publics brazzavillois à l'épreuve de la production des fleurs et plantes ornementales</i>	361
BONSA Issouf <i>Stratégies de visibilité religieuse à Ouagadougou (Burkina Faso) : Une analyse à partir de la monumentalité et de l'architecture des lieux de culte</i>	380
ESSENGUE NKODO Pierre Eloi, MEBENGA ARIEL <i>Nouvelle dynamique spatiale de la cacaoculture et vulnérabilité socio-économique des paysanneries, cas de Minta dans le Centre-Est du Cameroun forestier</i>	396
Kokouvi ALOWOU, Kodjo ODAH <i>Analyse des impluviums des bassins de rétention d'eau d'Amadahomé et de Caméléon à Lomé: proposition d'aménagement</i>	418
Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA, Gwladys Gertrude Mèdèssè ZANNOU, Jules ODJOUBERE, Jacques Boco ADJAKPA <i>Etude de la diversité floristique des espaces verts de la ville de Cotonou au sud Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	440
ALI Salé, AGAISSA Assagaye <i>Accaparement des espaces pastoraux en Zone Pastorale, Région de Zinder au Niger</i>	457
MBAYE Ibrahima <i>Contexte climatique de propagation de la Covid-19 à Dakar au Sénégal</i>	479
TAPE ACHILLE ROGER, KAMELAN Hermance-Starlin Kouacou, KAKOU Geoffroy André, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. <i>Micro logistique et mobilité des personnes et marchandises : un moyen de lutte contre la pauvreté dans la Sous-préfecture d'Abongoua (sud-est de la Côte d'Ivoire)</i>	496
NIAMIEN Kadjo Henri Joël, SEKONGO Largarthon Guénolé, OBOUMOU Abah Marie-Josée, N'CHO Cho Ingrid, BLE Melecony Celestin <i>Femmes et durabilité dans la chaîne de valeur de la pêche artisanale à Abidjan (Côte d'Ivoire) : centralité économique et fragilité institutionnelle</i>	515
KOUASSI Yao Dieudonné, BEDA Abazé Henri Joël, BARRY Aye <i>L'harmattan, un facteur de la recrudescence des infections respiratoires aiguës (ira) dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	534

SYLLA Yaya <i>Insalubrité et risques sanitaires : analyse critique des sites de pressage et de transformation du manioc dans le quartier Anoumabo, commune de Marcory (Côte d'Ivoire)</i>	553
AKA Assalé Félix <i>Impact des parkings informels sur la gestion des servitudes publiques dans la commune du Plateau (Côte d'Ivoire)</i>	569

ANALYSE PROSPECTIVE DE LA RESTAURATION D'UN ESPACE PROTÉGÉ IVOIRIEN : QUELS FUTURS POUR LE PARC NATIONAL DE LA MARAHOUE ?

Kouakou Toussaint KRA, Docteur,
Université Jean Lorougnon GUEDE, Daloa (Côte d'Ivoire),
Email : krak3885@gmail.com

Kouassi Guillaume N'GUESSAN, Maître de Conférences,
Université Jean Lorougnon GUEDE, Daloa (Côte d'Ivoire),
Email : ahibakan77@gmail.com

(Reçu le 15 Avril 2026 ; Révisé le 26 Avril 2026 ; Accepté le 27 Mai 2026)

Résumé

Le Parc national de la Marahoué est passé d'une aire protégée à une zone d'exploitation agricole. Ce phénomène a été possible sous l'effet des crises militaro-politiques qu'a connu le pays. Le degré de la dégradation de cette aire protégée pousse les décideurs à mettre en œuvre un programme de restauration. À cet effet, cette étude vise à travers une approche prospective d'exposer le futur de cet espace protégé. L'atteinte de cet objectif passe par une méthode purement prospective notamment la rétrospective et l'analyse de la construction de la base ainsi que des enquêtes de terrain. Le questionnaire a été adressé à 188 individus à l'intérieur de l'aire protégée. L'utilisation du logiciel MicMac a participé à la construction de la base qui a permis d'élaborer les scénarios futurs. Cette étude expose trois futurs possibles pour la restauration de l'aire protégée. Le premier scénario explique un tâtonnement dans le processus et le deuxième expose la fragilisation des mécanismes de réhabilitation, quant au troisième, il éclaire sur une restauration durable de l'aire protégée.

Mots-clés : Analyse prospective, Espace protégé, Parc national de la Marahoué, Restauration

PROSPECTIVE ANALYSIS OF THE RESTORATION OF AN IVORIAN PROTECTED AREA: WHAT FUTURE FOR THE MARAHOUE NATIONAL PARK?

Abstract

The Marahoué national Park has transitioned from a protected area to a zone of agricultural exploitation. This phenomenon was made possible by the military and political crises that the country has experienced. The extent of the degradation of this protected area is prompting decision-makers to implement a restoration program. To this end, this study aims, through a prospective approach, to outline the future of this protected space. Achieving this objective requires a purely prospective method, including retrospective analysis of the database construction and field surveys. The

use of MicMac software contributed to the database construction, which allowed us to develop future scenarios. This study presents three possible futures for the restoration of the protected area. The first scenario describes the weakening of restoration mechanisms, the second describes a trial-and-error approach to the rehabilitation process, while the third, with consistent program implementation, envisions the protected area returning to life.

Keywords: Prospective analysis, Protected area, Marahoué national Park, Restoration

Introduction

La restauration des aires protégées s'inscrit dans une politique mondiale de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. En Côte d'Ivoire, depuis 1990, les aires protégées terrestres connaissent une régression criarde de leurs surfaces forestières. Le Parc national de la Marahoué est l'illustration parfaite. Il a été soumis pendant longtemps à une infiltration importante qui a contribué à la dégradation progressive de cet espace. Le facteur explicatif de cette destruction est lié au développement de l'économie de plantation notamment l'agriculture extensive. Selon K. S. KOUASSI (2010, p. 323), cette occupation humaine est très ancienne. Elle s'est accentuée lors des crises majeures, notamment la sécheresse de 1983, qui a conduit à l'installation d'une masse importante de populations agricoles. À cet effet, un projet de sécurisation de cette aire fut fondé sur la création de zones agroforestières aux alentours des années 1988, qui n'a pas abouti ; ce contexte est à la base d'une occupation presque totale du Parc national de la Marahoué. D'après E. K. KONAN (2009, p.10), les agglomérations observées reflètent de nombreux foyers de peuplement dans les environs du Parc. Ces campements, en grande partie situés à la lisière de cette aire protégée, sont présents dans tous les secteurs et même à l'intérieur. Ainsi, le Parc national de la Marahoué est aux mains d'une population agricole qui exploite ses ressources naturelles pour la mise en place de vastes étendues de terres forestières pour l'agriculture. Par ailleurs, cette infiltration n'est pas absolument l'effet des occupants mais liée également à un poids de populations riveraines. Figer à une saturation foncière continue dans la périphérie, ces populations décident de s'infiltrer dans cette aire protégée. À cet effet, avec cette forte infiltration et pression, l'État depuis les années 2002, a élaboré un programme qui n'a abouti. Ainsi, cette étude vise à l'aide d'une approche prospective d'explorer le futur de cette aire protégée. À cela, quels sont les événements antérieurs à la restauration de l'aire protégée ? Quels sont les variables essentielles pour explorer le futur de cet espace protégé ? Et quels sont les futurs possibles pour la restauration du Parc national de la Marahoué ? Mieux, il s'agit de faire une étude rétrospective de la politique de conservation, exposer les indicateurs

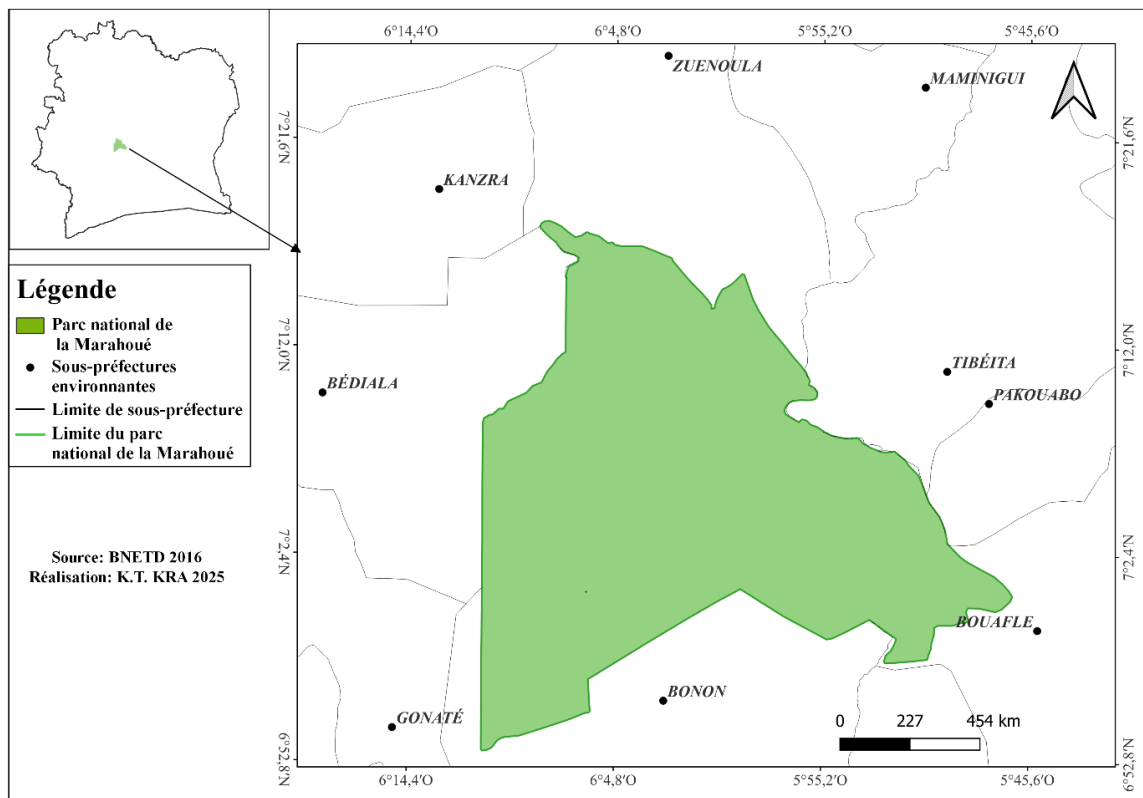
du processus de restauration et explorer les futuribles de la restauration du Parc national de la Marahoué.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le Parc national de la Marahoué couvre une superficie de 101.000 hectares. Il s'inscrit dans un quadrillage de latitudes 6°55' et 7°20' Nord et les longitudes de 5°45' et 6°10' Ouest (Figure 1).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude et des localités enquêtées dans la périphérie



La pression démographique et foncière autour de ce Parc met à mal sa préservation. À cet effet, dans cette étude le choix s'est porté sur les localités environnantes et les campements de l'intérieur. Il s'agit des espaces ruraux dans les sous-préfectures de Bonon, Bédiala, Bouaflé, Zuénoula et Tibéita.

1.2. Collectes de données

La méthodologie est portée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain puis la construction de la base. Les données secondaires ont été collectées dans les bibliothèques de la direction de l'OIPR et de l'Université Jean Lorougnon Guédé, ainsi qu'en ligne, dans le but d'avoir des informations sur les politiques de

conservation et l'état du Parc national de la Marahoué. L'enquête de terrain a été faite à l'aide des entretiens, d'un questionnaire et de l'observation directe. L'entretien s'est fait auprès des directions suivantes (Tableau 1).

Tableau 1 : Structures et personnalités enquêtées

Direction	Responsabilité
OIPR	Chef secteur Bouaflé
Eaux et aux Forêts	Chef de cantonnement Bouaflé
Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique	Directeur de zone Daloa
Autorités coutumières	Chef de village

Source : Enquêtes de terrain 2024

Les échanges se sont portés sur la politique de conservation et de restauration du Parc national de la Marahoué ainsi que les futurs pour le projet de restauration. À l'aide d'une technique de choix raisonné, 188 individus ont été enquêtés à l'intérieur du Parc. Pour étudier le futur de la restauration de l'aire protégée, la construction de la base est effectuée. Elle constitue l'étape ultime à partir de laquelle débute toute réflexion prospective. À cet effet, le logiciel MicMac est utilisé pour la construction de cette base. Cette analyse repose sur une approche coopérative et interdisciplinaire et comprend 3 étapes essentielles. La première étape est le recensement des variables. Cette étape revêt une importance capitale, car elle facilite l'analyse prospective. Une fois les variables recensées, l'étape suivante consiste à décrire les relations qu'elles entretiennent entre elles. Dans une technique systémique, une variable n'existe que par sa relation avec les autres variables. L'analyse structurelle met en corrélation les variables dans un tableau à double entrée (relations directes). En amont, il convient de remplir le tableau de l'analyse structurelle. En effet, selon l'intensité relationnelle, le logiciel MicMac expose des degrés qui partent de 0 à 4 (Tableau 2).

Tableau 2 : L'intensité relationnelle entre les variables

Degré d'influence	Intensité relationnelle
0	La relation est négative
1	La relation est positive et faible
2	La relation est jugée moyenne
3	La relation est jugée forte
4 ou P	La relation est jugée potentielle

Source : Logiciel MicMac

Cette phase de remplissage aboutit à se poser, pour n variables, $n * n - 1$ questions. À l'issu de la description des relations grâce au logiciel MicMac, les variables clés du futur sont déterminées. Par des classements directs, puis indirects, on décèle les variables cachées, grâce à un programme de multiplication matricielle appliquée à un classement de la Matrice d'Impact Croisés Multiplication Appliquée à un Classement (MicMac).

1.3. Traitement des données

Le traitement se base sur une transcription des données audios et une interprétation du plan de l'analyse structurelle. En effet, les audios ont été transcrits par un processus de mot par mot. Ce processus consiste à écouter et écrire par séquences d'audios. Le plan, pour l'analyse structurelle est constitué à cet effet, des variables d'entrées, de relais, de sorties, autonomes et pelotons. Les variables d'entrées sont consignées dans le secteur 1 du tableau et représentent les variables les plus influentes, très motrices et peu dépendantes des autres variables. Quant aux variables de relais, elles sont situées dans le secteur 2 soit au Nord-Est du plan des influences et de dépendances. Elles sont à la fois très motrices et très dépendantes des autres variables. Les variables de sorties, ce sont des variables peu influentes mais très dépendantes ou encore des variables résultats dont l'évolution dépend de celles des deux secteurs précédents. Les variables autonomes sont peu influentes, peu motrices et peu dépendantes des autres variables. L'impact de ces variables est moins visible dans l'immédiat mais est facteur de tendances lourdes ou de germes porteurs de changement. Quant aux variables pelotons, elles sont situées dans le secteur 5 du plan. Elles sont moyennement influentes et indépendantes. Elles sont proches des trois premiers types de variables et n'ont pas d'influence dans l'immédiat. Ce traitement a participé à l'élaboration des résultats suivants.

2. Résultats de l'étude

2.1. Approche rétrospective de la conservation du Parc national de la Marahoué

2.1.1. Les actions de la conservation de l'aire protégée

Après son érection en Parc national en 1968, cette aire protégée a bénéficié d'un appui important de l'extérieur. En effet, de 1991 à 1995, le Parc national de la Marahoué a connu un aménagement de la part du Fonds Européen pour le Développement (FED). Ces réalisations portaient sur la création d'infrastructures touristiques. Ce sont l'ouverture des pistes d'environ 150 Km, la construction du centre d'accueil à l'entrée du Parc (coté Gobazra) qui avait pour vocation de recevoir les touristes et les chercheurs, la construction de deux sites de pique-nique avec des espaces couverts pour la restauration, des barbecues et des toilettes et la création de 5 points de vue (miradors), la réhabilitation des bâtiments du poste de garde et enfin l'acquisition de véhicules (05 véhicules et un bus) et des équipements de communication tels que des stations de bases et des radios portables. À la suite de cette initiative, de 1998 à 2001, Union Européenne a participé à l'élaboration d'un plan d'aménagement pour l'aire protégée dans le programme de transition 1. Il s'agissait d'améliorer le système de surveillance, l'établissement d'un système pour

intégrer les communautés riveraines dans la gestion du parc, améliorer également la gestion des visiteurs en aménageant les infrastructures touristiques et former des guides touristiques et enfin Mettre en place d'un dispositif de suivi écologique (réaliser une évaluation biologique rapide du Parc et appuyer les activités de suivi écologiques). Dans le programme transitoire 2 qui était censé se dérouler de 2002 à 2005 a été annulé du fait de la survenue de la crise militaro-civile. Cependant, de 2005 à aujourd'hui aucun partenaire pour la restauration du Parc national de la Marahoué. Dans la mission d'apurement élaborée en cette même date, il était question de récupérer le Parc national de la Marahoué. Pour la réalisation de cette mission d'apurement, l'OIPR disposait que de 12 agents. Ils sont aidés en cela par la Brigade Mobile de Yamoussoukro (Zone Centre) soit par des actions séparées, soit par des actions communes telles que la mission d'apurement de Février 2005. Pour ces apurements, le matériel roulant était constitué d'un véhicule (Bâchée Nissan 7808 CV 01) et de 26 armes organiques dont 24 sont défectueux et sans munitions. L'aire protégée est dotée d'un bureau à Bouaflé, de quatre postes périphériques et d'un poste interne qui ne sont presque plus opérationnels. Quant aux 250 km de piste, elles sont en mauvais état. Au niveau financier, l'aire protégée, hormis les dépenses qui relevaient de la Direction Générale de l'OIPR, a bénéficié d'un montant de 2.045.000 FCFA pour la réalisation de ces activités. Ce montant était réparti comme suit 845.000 FCFA étaient destinées à l'ouverture des limites conventionnelles non matérialisées du Parc et 1.200.000 FCFA aux autres activités (K.S. KOUASSI, 2010, p. 163). Les responsables de l'OIPR expliquent que le PNM ne dispose pas de partenaires véritables. Les partenaires comme la VBF (Valorisation de la Biodiversité Forestière) ou la WCS (Société pour la conservation de la Faune) ont existé par le passé, mais plus maintenant.

2.1.2. L'initiative de la restauration de l'aire protégée

Dans le souci de restaurer de manière la plus pacifique de cette aire protégée, les décideurs ont mis l'accent sur la sensibilisation. En effet, selon les explications du responsable de l'OIPR, pour une meilleure restauration de cette aire protégée, la sensibilisation des populations infiltrées représente pour les agents de surveillances la première approche dans leur stratégie d'action. L'objectif de cette sensibilisation est d'informer les populations sur la libération des espaces occupés dans le parc. Des tournées de sensibilisations sont conduites, afin d'inviter les populations à sortir volontairement du Parc ; car explique-t-il « c'est peine perdue de chercher à avoir des revenus dans le Parc ». Au cours de ces missions de sensibilisation les agents de l'OIPR sont parfois accompagnés des autorités sous-préfectorales de la Zone, dont la mission depuis 2017 a consisté en une action de sensibilisation sur le processus de déguerpissement. La sensibilisation a permis aux populations concernées d'être

suffisamment informées sur le processus de déguerpissement, selon l'OIPR. Plusieurs programmes de déguerpissement ont été élaborés pour faciliter la restauration. Après la mise en place des aspects du projet en 2002, il faut attendre en 2005 pour un premier déguerpissement. En fait, le déguerpissement est la dernière étape de la politique de restauration du Parc national de la Marahoué. Le premier programme de déguerpissement a été lancé en 2005. Selon le responsable de l'OIPR, il faut que les occupants comprennent que le déguerpissement est une priorité dans le cadre de la restauration du Parc national de la Marahoué. La date du fin juin 2019 était la date indiquée à tous les infiltrés de sortir du Parc. Mais l'insuffisance de moyens et certaines négociations n'ont pas permis de mener ces opérations. À la faveur de la décision du gouvernement, tous les infiltrés du parc doivent sortir du parc au plus tard le 31 décembre 2020. Dans le cadre de la poursuite des opérations de déguerpissement, le campement MAROC et les campements annexes (Moussagbé, Abdelgbé, Sokroua, Michelgbè, Salamgbè , Bomoshigbè) seront déguerpis à la fin du premier trimestre 2020. Celui-ci a échoué également par faute de financement et des résistances des populations infiltrées. Dans le passé plus de 10 campements avaient déjà été déguerpis dans le Parc surtout dans le secteur de la Sous-Préfecture de Bouaflé. Cette opération reprendra dès que les moyens seront disponibles selon l'OIPR.

2.2. La construction de la base avec le logiciel MicMac

2.2.1. Identification et définition des variables

Les variables élaborées dans cette étude sont au nombre de dix-sept (17). Il s'agit de la couverture forestière restante, les pressions agricoles périphériques, les occupations humaines illégales , la biodiversité (faune et flore), les capacités opérationnelles de l'OIPR, l'implication des communautés riveraines, les perceptions locales du Parc, les conflits fonciers et saturation foncière, le niveau de pauvreté des ménages riverains, le financement durable du projet de restauration, les politiques publiques et cadre juridique, les innovations techniques de restauration, le développement touristique dans le parc, l'accompagnement des populations à déguerpir, la politique d'insertion économique, la politique de relocalisation , les crises socio-politiques.

- Couverture forestière restante

Cette variable représente la taille de surface forestière disponible actuelle dans l'aire protégée. Elle permet d'illustrer le degré de dégradation de la forêt. Elle est utile car elle conditionne la capacité de régénération naturelle et les efforts nécessaires à la

restauration. Plus elle est élevée, la restauration est rapide, dans le cas contraire la restauration implique des actions plus lourdes.

- *Pressions agricoles périphériques*

Cette variable est liée à l'ensemble des activités agricoles mené dans les environs de l'aire protégée et qui exercent une pression sur l'écologie. Elle inclue l'extension des champs et la mise en place de nouvelle plantation, l'exploitation des sols et parfois l'occupation illégale des limite du parc. Elles compliquent les efforts de restauration car elles réduisent les surfaces pour la régénération et fragmentent les habitats naturels.

- *Occupations humaines illégales*

Cette variable expose l'occupation clandestine par des populations. Elle se manifeste par la création de campements, de villages, de plantations et d'activités économiques interdites. Cette occupation conduit à la déforestation et la dégradation des écosystèmes. Elle représente un obstacle dans la restauration. Puisqu'elle impose un déguerpissement, des sensibilisations et la gestion des conflits.

- *Biodiversité (faune et flore)*

Elle est liée à l'ensemble des espèces animales et végétales présentes dans l'espace protégé. Elle est importante pour cette recherche car la réussite de cette restauration dépend du retour ou de la conservation des espèces.

- *Capacités opérationnelles de l'OIPR*

Cet indicateur désigne l'ensemble des moyens humains, matériels, financiers et techniques dont dispose l'OIPR pour la restauration de l'aire protégée. Elle est primordiale car dans la réhabilitation, ces moyens représentent les atouts pour une approche durable.

- *Implication des communautés riveraines*

Elle expose le degré de participation des populations rurales vivantes autour de l'aire protégée aux activités de restructuration. Cette variable est très déterminante. Car, une forte participation concoure à la réussite de l'activité, tandis qu'une faible adhésion peut entraîner le non-respect des règles et à l'échec du projet.

- *Perceptions locales du parc*

Les perceptions désignent la manière dont les populations riveraines conçoivent le rôle et l'existence du Parc National de la Marahoué. Ces perceptions positives ou négatives impactent le comportement de ces populations dans l'usage de l'aire

protégée. Dans l'analyse prospective, cette variable est primordiale car la réussite de la réhabilitation dépend de l'adhésion, de la confiance et du soutien.

- *Conflits fonciers et saturation foncière*

Elle désigne une situation où les terres disponibles dans les environs deviennent insuffisantes pour répondre aux différents besoins. Les conflits fonciers dans la périphérie seront le résultat de la grande demande de terre dans la périphérie de l'aire protégée. Cette variable est susceptible d'aboutir dans la mesure où les abords connaissent un foyer de peuplement. Cette variable est utile puisque plus la pression foncière augmente, plus les risques d'occupation illégale du sol, le défrichement et les conflits entravent le projet de réhabilitation.

- *Niveau de pauvreté des ménages riverains*

Cette variable désigne la situation économique des ménages riverains à l'aire protégée. Un niveau de pauvreté élevé pousse les populations à être dépendant du parc. Dans l'analyse prospective, cette variable est cruciale. Plus, la pauvreté est forte, plus les risques d'activités illégales et de non-adhésion des populations augmentent. Cependant, l'amélioration des conditions de vie favorise la participation et la durabilité des actions de restauration.

- *Financement durable du projet de restauration*

Cette variable expose la capacité à mobiliser et maintenir, sur le long terme, des ressources financières suffisantes pour assurer la mise en œuvre continue des actions de restauration de l'aire protégée. Cette variable est stratégique car un financement durable garantit la continuité des actions de restauration, tandis qu'un financement instable fragilise la gouvernance, réduit l'efficacité des interventions et compromet la réhabilitation de l'espace.

- *Politiques publiques et cadre juridique*

Cette catégorie de variable est liée à l'ensemble des lois, règlements et décisions de l'État qui encadrent le projet. En effet, les politiques publiques fixent les orientations, tandis que le cadre juridique définit les règles contraignantes. Cette variable est basée sur un cadre juridique claire et appliqué renforçant l'efficacité de la réhabilitation, alors que des failles dans l'application des lois favorisent l'occupation illégales et la dégradation du parc.

- *Innovations techniques de restauration*

Cet indicateur désigne l'ensemble des nouvelles méthodes, outils et approches scientifiques utilisées pour améliorer la réhabilitation de l'aire protégée. Il intègre la

reboisement assistée, l'utilisation de drones pour le suivi forestier, la télédétection et les pépinières modernes ou encore les techniques agroforestières durable dans les environs. Cette variable est importante car elle conditionne l'efficacité et la rapidité de la restauration.

- *Le développement touristique dans le parc*

Cette variable renvoie à l'ensemble des activités et équipements destinés à attirer et accueillir des visiteurs dans le parc. Ainsi, la valorisation est relative à la réhabilitation du parc national de la Marahoué.

- *L'accompagnement des populations à déguerpir*

Cette variable représente toutes les mesures mises en place pour accompagner les habitants après la sortie. Elle est primordiale pour réussir un déguerpissement humainement et écologiquement durable.

- *Politique d'insertion économique*

Elle désigne l'ensemble des mesures mises en place par l'État, les collectivités ou les partenaires du projet pour intégrer les populations rurales dans les activités génératrices de revenus durables. Une bonne politique d'insertion économique réduit la dépendance des populations aux ressources du parc.

- *La politique de relocalisation*

Cette variable est relative aux processus de réinstallation. Elle prend en compte l'organisation des déplacements dans de nouvelles zones, avec un accompagnement adapté pour garantir leur sécurité et leurs activités économiques. La relocalisation implique le lieu de relocalisation. Cette variable est problématique car sans relocalisation la population se retournera dans la périphérie de l'espace protégé.

- *Les crises socio-politiques*

Elles sont liées aux situations de perturbation graves au sein d'un État ou d'une région, marquées par des conflits sociaux, des troubles politiques, des violences ou une instabilité institutionnelle. Cette variable est critique. Plus les crises socio-politiques sont fréquentes ou intenses, plus la restauration du parc est compromise, tandis qu'une stabilité politique favorise la restauration durable des ressources naturelles.

2.2.2. Résultats de la matrice d'influence du logiciel MicMac

Les résultats de cette matrice découlent du remplissage de la Matrice des Influences Directes.

2.2.2.1. Les influences directes dans le système

Les résultats exposés par le tableau 3 sont issus des sommes en ligne et en colonne de la matrice d'Influence Directes.

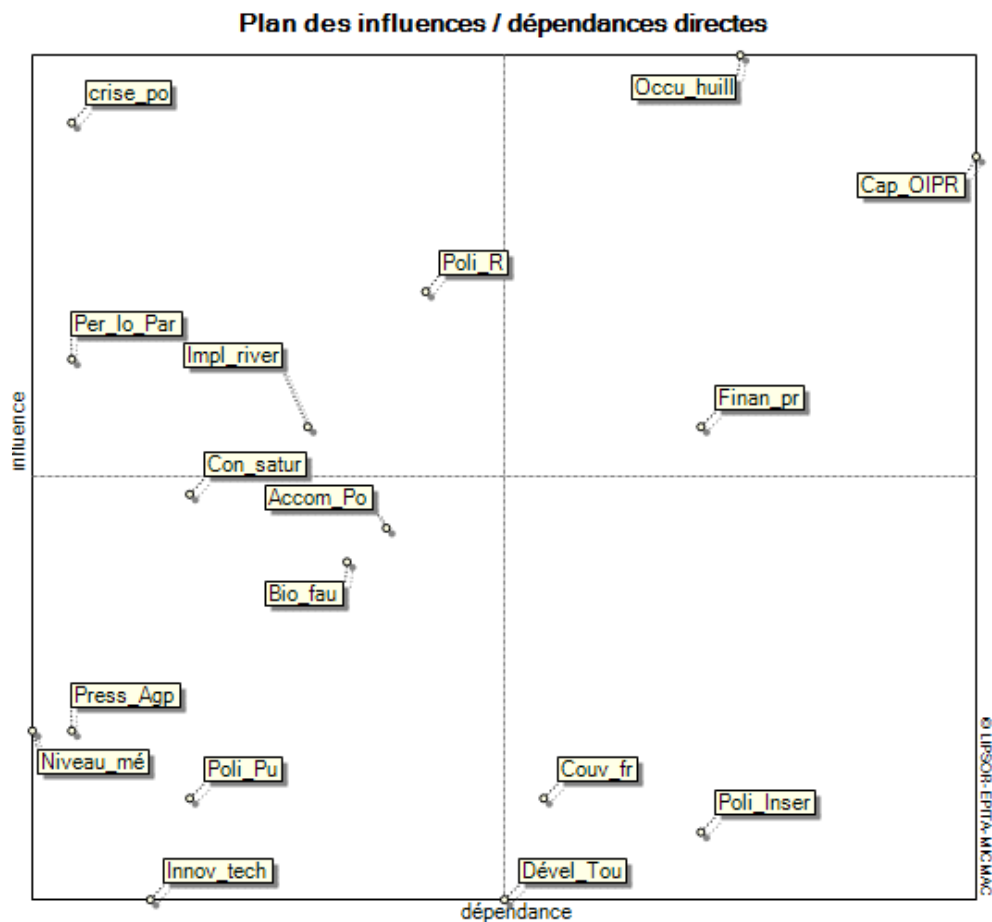
Tableau 3 : La somme des degrés dans la Matrice d'Influence Directes

N°	Variables	Total des lignes	Total des colonnes	Somme
1	Couverture forestière restante	3	15	18
2	Pressions agricoles périphériques	5	3	8
3	Occupations humaines illégales	25	20	45
4	Biodiversité (faune et flore)	10	10	20
5	Capacités opérationnelles de l'OIPR	22	26	48
6	Implication des communautés riveraines	14	9	23
7	Perceptions locales du parc	16	3	19
8	Conflits fonciers et saturation foncière	12	6	18
9	Niveau de pauvreté des ménages riverains	5	2	7
10	Financement durable du projet de restauration	14	19	33
11	Politiques publiques et cadre juridique	3	6	9
12	Innovations techniques de restauration	0	5	5
13	Développement touristique dans le parc	0	14	14
14	Accompagnement des populations à déguerpir	11	11	22
15	Politique d'insertion économique	2	19	21
16	Politique de relocation	18	12	30
17	Crises socio-politiques	23	3	26
Totaux		183	183	366

Source : Traitement des données du logiciel Micmac/Kra.K. T. 2025

Ce tableau expose les résultats de la matrice des influences directes. Les variables les plus influentes du système sont relatives aux occupations humaines illégales, aux capacités opérationnelles de l'OIPR, au financement durable du projet de restauration, à la politique de relocation, aux crises socio-politiques et la perception locale du parc. Cette situation est matérialisée par la figure du plan des influences directes (Figure 2).

Figure 2 : Plan des Influences et de dépendances directes.



Source : Traitement des données du logiciel Micmac/Kra.K. T. 2025

Ce plan indique également les variables les plus dépendantes du système. Il s'agit de la couverture forestière restante, la politique d'insertion et le développement du tourisme. À ce groupe, se joint les variables liées aux conflits fonciers et à la saturation foncière, à la biodiversité, à la pression agricole périphérique, aux politiques publiques, au niveau de pauvreté des ménages et à l'innovation technique de restauration. Ces dernières variables sont porteuses de germes porteurs de changements.

2.2.2.1. Les influences directes et indirectes dans le système de la restauration

Dans l'approche des influences directes, la figure 3 montre que toutes les variables influentes entretiennent des relations très fortes entre elles. Ces interactions sont parties de la capacité opérationnelle de l'OIPR aux autres. Cette variable occupe une place centrale dans le système. Puisqu'elle influence toutes les autres variables. Cependant, dans ce graphe toutes les variables ont un lien directe avec les autres ce qui les impliquent au centre du système.

Figure 3 : Graphe des influences directes du système

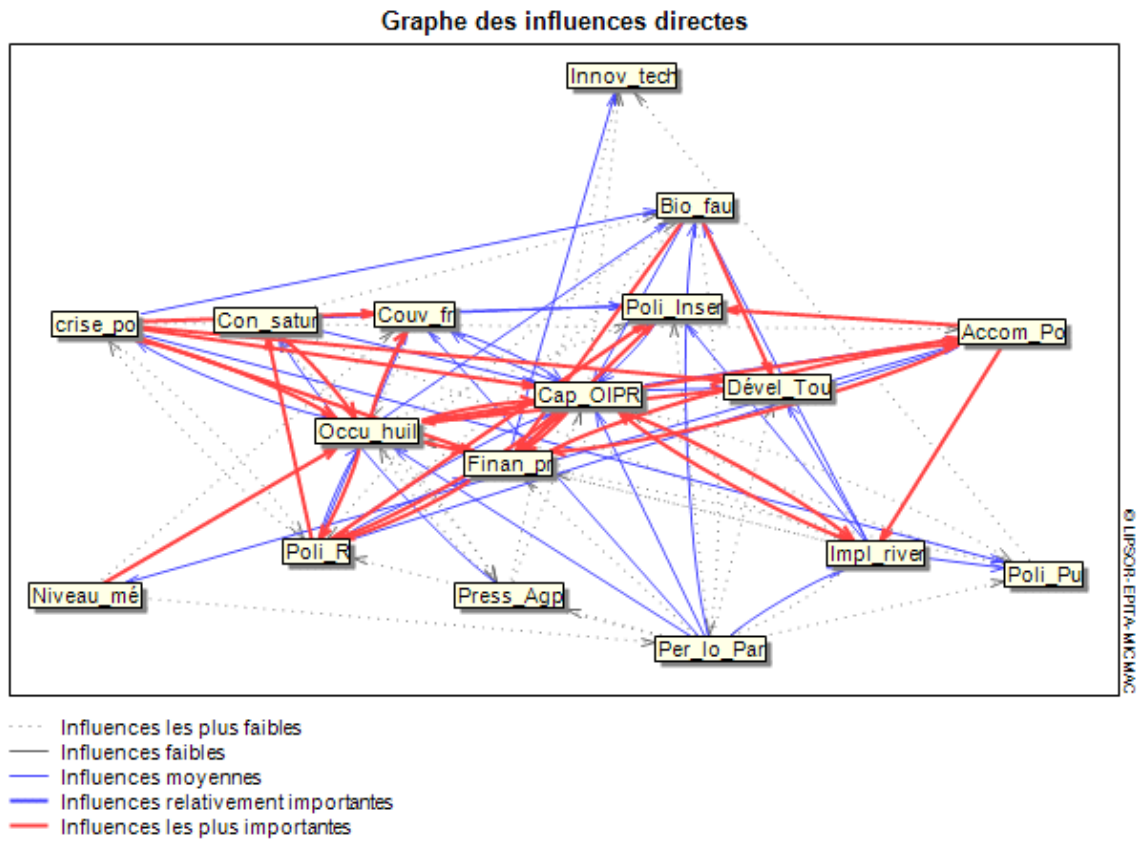
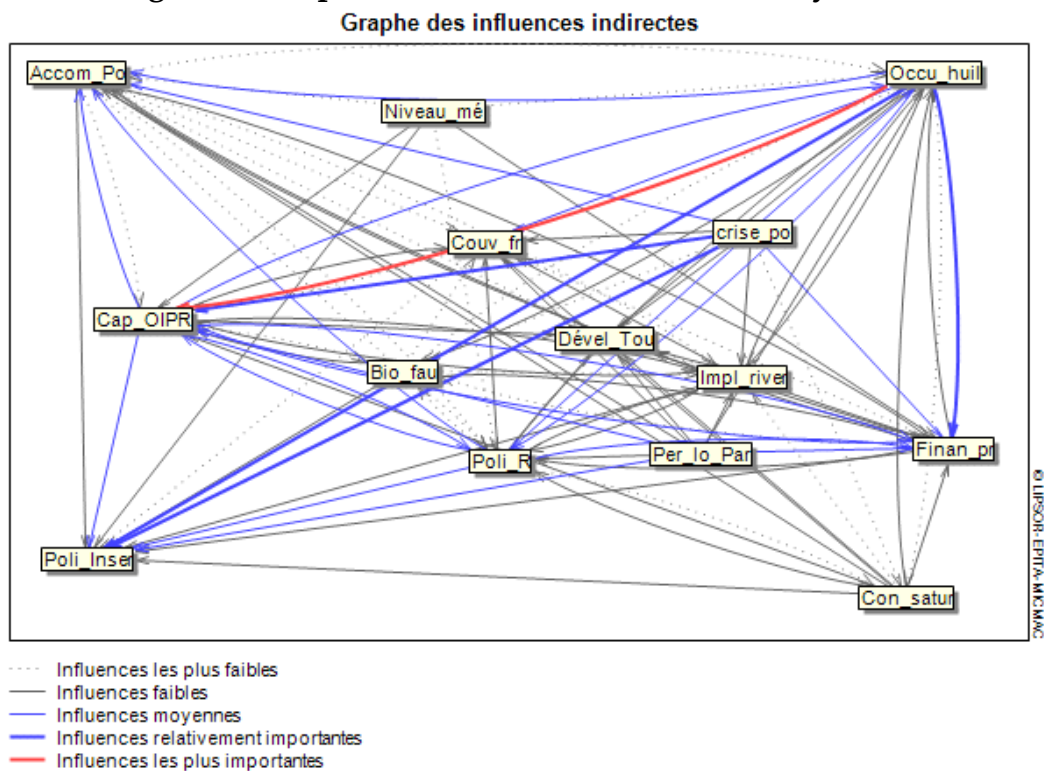


Figure 4 : Graphe des influences indirectes du système



Dans le graphe des influences directes (Figure 3), la variable occupation humaine illégale est centrale au système car elle entretient une influence directe avec la politique de relocalisation des occupants, la couverture forestière restante et le financement du projet de restauration. Par contre, les variables telles que le niveau de pauvreté des ménages riverains, les crises sociopolitiques, les conflits et saturations fonciers et les perceptions locales de l'aire protégée sont autant de variables qui participent à l'occupation humaine de l'aire protégée. Cependant, dans le graphe des Influences Indirectes (Figure 4), les deux variables qui entretiennent des relations directes sont l'occupation humaine illégale et la capacité opérationnelle de l'OIPR. En effet, ces variables sont les facteurs qui fragilisent la restauration du Parc national de la Marahoué. À ce niveau, la variable occupation humaine illégale de l'aire protégée a une influence importante sur la capacité opérationnelle de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Les résultats de ces figures montrent que les variables suivantes : les crises sociopolitiques, les occupations humaines illégales, les capacités opérationnelles de l'OIPR, le financement durable du projet de restauration sont les plus influentes du système. Cependant, les variables dépendantes sont la couverture forestière restante, la politique d'insertion et le développement du tourisme. Ainsi, l'élaboration des scénarios est issue de ces variables et de leur interaction.

2.3. Élaboration des scénarios

L'analyse des plans d'influences directes et indirectes et des variables expose quatre (04) scénarios possibles de la réhabilitation du Parc national de la Marahoué.

2.3.1. Scénario tendanciel : Restauration sous tensions

Ce scénario est basé sur le maintien de la tendance actuelle dans la restauration du Parc national de la Marahoué. Il met en évidence une restauration partielle mais instable, une gouvernance avec une conservation fragile.

2.3.1.1. Une restauration partielle mais instable du parc

Dans ce scénario, les efforts de restauration produisent des résultats visibles, avec une réduction des occupations illégales (déguerpissement) et une amélioration de certaines zones. La tendance actuelle est continue. Dans le projet, l'intégrité de l'aire protégée sans distinction de secteur est en cours de restauration. La population occupante est en voie de déguerpissement avec une progression dans la destruction des installations humaines. En effet, 75% des installations non autorisées seront détruites. Or pour les responsables communautaires du parc, le Président Houphouët Boigny¹ avait promis de déclasser un espace pour les populations

¹ Premier Président de la République de Côte d'Ivoire de 1960 à 1993

infiltrées dans le but de les relocaliser. Donc les chassés tous, du Parc serait contraire à la promesse faite par le Président Houphouët. Pour l'OIPR, il s'agissait d'une politique qui a duré seulement 3 ans dont l'objectif était de créer des zones appelées "zones agroforestières". Ces zones ont été mises en place par le ministre Pierre Vincent LÉCROUT dans le cadre de la protection de l'environnement dans les années 1988. Que ce soit de gré ou de force, ces occupants seront déguerpis du Parc national de la Marahoué. En d'autres termes, tout le monde doit sortir du parc. Cependant, ces avancées restent fragiles avec une forte pression agricole et humaine. Les progrès existent mais restent incomplets et vulnérables. Tout d'abord, elles sous-entendent que les activités de restauration (surveillance, lutte contre les occupations et la sensibilisation) commencent à donner des résultats concrets. On observe par exemple une réduction des occupations illégales dans certaines parties de l'espace concerné (Secteur de Bouaflé). Par ailleurs, ces progrès restent encore problématiques. Parce qu'ils sont remis en cause par une faiblesse de surveillance, de crises socio-économiques ou d'insuffisance financière.

2.3.1.2. Une gouvernance et une acceptation sociale encore conflictuelles

Les capacités de l'OIPR s'améliorent mais demeurent limitées, tandis que le financement reste irrégulier et dépendant des partenaires extérieurs. Les tensions foncières et la méfiance de certaines communautés freinent la consolidation des acquis, malgré une implication des populations locales. Cette tendance est celle que le Parc national de la Marahoué traverse actuellement. En effet, cela met en évidence les forces et les limites de la gouvernance de la réhabilitation de l'aire protégée. Premièrement, elle expose une amélioration progressive des capacités de l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves). Cela signifie que l'institution renforce peu à peu ses moyens humains, techniques et organisationnels pour mieux gérer et protéger l'espace. Toutefois, ces capacités restent encore limitées, ce qui se traduit par un manque de personnel, de logistique, de surveillance ou de couverture totale du territoire. Deuxièmement, les ressources financières ne sont pas toujours stables et dépendent fortement des partenaires extérieurs et des entrées et sorties de l'aire protégée. Ce qui perturbe les activités de réhabilitation qui sont discontinues ou difficiles à planifier sur le long terme. Les deux premiers programmes de déguerpissement ont échoué par faute de financement (responsable de l'OIPR). En gros, les moyens financiers que l'OIPR détient viennent directement des moyens de la Direction Générale. Cependant, la Direction Régionale de l'environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique explique que ; malgré le fait que l'État subventionne souvent les projets, dans la majorité des cas les fonds tardent à arriver. Il existe d'énormes procédures d'accès aux fonds pour débiter les opérations. Le pire est que souvent les fonds sont insuffisants. Par ailleurs, les

tensions foncières ainsi que la méfiance de certaines communautés riveraines constituent des freins importants. Même si les populations locales sont partiellement impliquées dans les projets, ces relations restent fragiles, ce qui limite l'adhésion totale au processus de restauration. En gros, la gestion du Parc national de la Marahoué progresse institutionnellement, mais elle est encore freinée par des contraintes structurelles (financement, capacités) et des défis sociaux.

2.3.2. Scénario pessimiste : défis de suivi et dégradation

Ce scénario est caractérisé par une approche catastrophique du projet de restauration de l'aire protégée. Il illustre une dégradation accrue, une pression humaine incontrôlée et l'État affaibli.

2.3.2.1. Effondrement de la gouvernance et des capacités de gestion de l'aire protégée

Les autorités étatiques sont fragilisées par des crises sociopolitiques récurrentes, entraînant un désengagement institutionnel. L'OIPR devient quasi inopérant, ce qui rend toute action de restauration et de contrôle inefficace. En effet, les crises ont toujours été les facteurs majeurs du ralentissement des programmes de gestion et de réhabilitation du Parc national de la Marahoué. Pendant les périodes de crise, il n'y a pas de surveillance, ni de moyen pour la gestion et ou pour poursuivre les investissements dans l'aire protégée. Le processus de réhabilitation est donc stoppé. À cet effet, la direction de restauration de l'espace est englobée dans un déficit de financement, de moyens matériels et techniques pour la restauration. L'OIPR est fragilisé avec de faible disponibilité d'équipements et un véritable problème d'accès aux financements. En plus, l'institution ne bénéficie d'aucune aide pour continuer les activités de réhabilitation. La direction vit des entrées et sorties de l'aire protégée qui est contraintes par l'occupation illégale et la destruction des sites touristiques. Aussi, les moyens touristiques du Parc national de la Marahoué disparaissent totalement. Par conséquent, les activités de l'écotourisme sont limitées. Le développement touristique, variable la plus dépendante du système, reste faible et ponctuel. Cette variable est quasi nulle, faute d'infrastructures et de politiques de valorisation des ressources naturelles. La production agricole locale sera gravement affectée, puisque les terres seront plus saturées et la qualité des sols sont en perte de fertilité. En dehors de ce paramètre, l'aire protégée sera un foyer de peuplement.

2.3.2.2. Transformation irréversible du Parc sous la pression humaine

Dans ce scénario, l'aire protégée perd sa vocation écologique, elle devient un espace rural. Les occupations illégales se généralisent, renforcées par la perte de légitimité du Parc national de la Marahoué auprès des populations. L'aire protégée évolue vers un espace agricole fragmenté, avec une forte dégradation des habitats et une quasi-

disparition de la biodiversité. Ce scénario décrit une situation de dégradation extrême de l'aire protégée où la fonction de protection de la nature disparaît progressivement au profit des actions humaines. D'abord, les écosystèmes forestiers se dégradent fortement, ce qui entraîne une fragmentation du paysage. Ensuite, la destruction des habitats naturels entraîne la raréfaction, puis la disparition progressive des espèces animales et végétales. Par ailleurs, des populations s'installent dans le parc pour développer l'agriculture, sans autorisation officielle. Enfin, les habitats naturels sont fortement dégradés, ce qui rend presque irréversible la restauration écologique à court terme. Les occupants et les riverains continuent de dépendre fortement des ressources de cette aire protégée pour l'agriculture et biens d'autres activités économiques. Encore une dynamique croissante des espaces agricoles sous l'effet de l'incursion et l'introduction de nouvelles cultures. La taille de la population occupante restera importante et continuera de poser un défi majeur pour la gestion durable du Parc national de la Marahoué et des zones périphériques. Cette population continuera d'exercer une pression constante sur les ressources disponibles, participant à l'augmentation de la demande en terre et une destruction des ressources du Parc national de la Marahoué.

2.3.3. Scénario souhaitable : Un Parc en restauration durable

L'État comprend la nécessité de restauration de l'aire protégée. Cela passe par une gouvernance forte et une gestion efficace, une restauration écologique et un développement touristique.

2.3.3.1. Une gouvernance forte et une gestion efficace du parc

L'État consolide la gouvernance environnementale à travers une coopération étroite entre l'OIPR, les autorités locales et les communautés. Les moyens techniques et humains sont renforcés. Ce qui participe à un contrôle efficace des installations humaines. Ici, l'aire protégée bénéficie d'une coordination renforcée, fondée sur une organisation claire, des moyens accrus et une gouvernance efficace entre les acteurs institutionnels. Les moyens techniques et humains sont significativement améliorés. Cette montée en capacité permet au gestionnaire de l'aire protégée d'assurer une présence constante sur le terrain et suivi rigoureux de l'état de l'environnement. Grâce à ce renforcement, le contrôle des occupations illégales devient plus efficace. Les interventions sont plus rapides, mieux ciblées et appuyées par des données fiables. Les zones vulnérables sont régulièrement surveillées, ce qui réduit la progression des défrichements, de l'agriculture clandestine et des installations humaines non autorisées. Cette gouvernance améliorée s'accompagne également d'une gestion transparente et participative. Les décisions stratégiques sont mieux

communiquées, les plans d'aménagement sont respectés et les mécanismes de reddition des comptes renforcent la légitimité de l'OIPR.

2.3.3.2. Une restauration écologique durable soutenue par les communautés

Dans cette partie, les populations riveraines et occupantes adhèrent au projet. Elles bénéficient à cet effet d'alternatives économiques (l'écotourisme communautaire), ce qui favorise la régénération de la forêt et le retour de la biodiversité. En effet, grâce à un financement stable et diversifié qui combine fonds verts internationaux, recettes issues de l'écotourisme et mécanismes carbone. Les activités de la restauration progressent de manière continue et sans interruption. Cette stabilité financière permet de renforcer durablement la protection de l'aire protégée, d'assurer la protection des zones sensibles et de régénération naturelle sur le long terme. Les communautés trouvent un intérêt direct à la préservation de l'aire protégée. Grâce à cette convergence entre financement durable et participation communautaire, la forêt se régénère progressivement. Les habitats se reconstituent, les corridors écologiques se renforcent et la biodiversité retrouve un environnement favorable au fil des années. La dynamique écologique de l'espace protégé s'améliore de manière continue. Des techniques durables (l'agroforesterie, ...) sont déterminées pour la production vivrière dans les environs. La production agricole locale également augmentera grâce à l'accès à des terres réhabilitées et à l'application de pratiques durables. En plus, les communautés périphériques bénéficient d'un accès global aux équipements de base et aux services publics. Ainsi, le projet progresse efficacement grâce à une réinstallation adaptée des populations déguerpies et à des stratégies foncières bien planifiées et appliquées. L'accompagnement des occupants est complet et structuré, incluant formations, aides économiques et accès aux services de base. Ainsi, la réinstallation se déroule normalement. La cohabitation sociale est renforcée par la participation active des communautés et la collaboration entre parties prenantes. La biodiversité se restaure progressivement et certaines espèces animales réapparaissent.

2.3.3. 3. Développement touristique et insertion économique

À ce niveau, le développement touristique connaîtra un essor significatif grâce à la réussite de la restauration du Parc national de la Marahoué. En effet, les infrastructures sont restaurées et suivies pour faciliter la mobilisation touristique. Cette réorganisation spatiale permet de restaurer l'intégrité de l'aire protégée tout en créant les conditions nécessaires à la relance des activités touristiques. La diminution des occupations humaines illégales renforce l'attractivité du site, désormais plus propice à l'accueil des visiteurs et à la valorisation de ses richesses naturelles. Dans cette dynamique, les équipements sont progressivement réhabilités et entretenus afin

de faciliter la mobilité des touristes et d'améliorer leur expérience. Cette modernisation s'accompagne d'une meilleure organisation de l'offre rendant l'aire protégée plus compétitif et visible. À la suite, l'essor du tourisme devient un facteur majeur d'insertion économique pour les populations locales. Les communautés riveraines, autrefois dépendantes des ressources du parc, sont désormais intégrées dans la chaîne de valeur du tourisme à travers la création d'emplois (guides, agents d'accueils), le développement d'activités génératrices de revenus et la valorisation des savoirs locaux. Cette implication favorise une redistribution des bénéfices économiques et renforce l'adhésion des populations à la conservation et valorisation de l'aire protégée. Par conséquent, la qualité de vie des communautés périphériques augmente durablement. La relation ou la corrélation positive entre toutes les variables permettra de créer un système résilient, où restauration écologique, stabilité sociale et développement économique se renforceront.

3. Discussion

Cette étude met en évidence les scénarios de la restauration du Parc national de la Marahoué. La restauration de cette aire protégée reste problématique. Car, le projet a été élaboré depuis 2002 mais son aboutissement reste complexe. Une analyse prospective permettra de mettre en lumière l'avenir de cette initiative. Ainsi, cette étude fait ressortir trois futurs de la restauration du Parc national de la Marahoué. Il s'agit des scénarios tendanciels, pessimiste et souhaitable. Le scénario tendanciel soutient une restauration fragilisée par la présence humaine et une faible gouvernance. Selon K.S. KOUASSI, (2010, p.323), l'occupation humaine du Parc national de la Marahoué est très ancienne. Elle s'est accentuée lors des crises majeures, notamment la sécheresse de 1983, qui a conduit à l'installation d'une masse importante de populations agricoles. Cette affirmation est soutenue par K.S. KOUASSI et al., (2020, p.12), qui trouvent que l'anthropisation des abords du parc demeure également très forte. Pour eux, 82 % des enquêtés estiment que les gestionnaires du parc restent indifférents face aux conflits agriculteurs-éleveurs. Pourtant, ignorer ces conflits, sous prétexte d'une future opération d'expulsion, permet la prolifération d'un malaise de cohabitation sociale. En 2003, les exploitations agricoles se sont généralisées à l'ensemble du Parc. La zone la plus dégradée, est la pointe Sud du Parc (Zone de Bonon), où les surfaces de forêts ont été remplacées par des plantations de cacao et de café. Le même constat est fait à la périphérie Sud-Est (Zone de Bouaflé-Garango), au Nord-Est (au-dessus du fleuve Bandama) et au Nord-Ouest (zone de Béfla) (H. D. N'Da, 2008, p. 29). Dans le département de Bouaflé par exemple, la population autochtone et allochtone augmente très rapidement. Ainsi, de 101 802 habitants en 1975, on enregistre 415 000 habitants en 2014, soit une augmentation de 313 198 habitants. La population a donc

quadruplé en espace de 39 ans. Par ailleurs, il faut aussi ajouter les forts taux de natalité (supérieur à 4,43) enregistré dans ces dernières décennies en Côte d'Ivoire et particulièrement dans le département de Bouaflé (E. A. ASSEMIAN, 2021, p.121). Quant au second scénario, la restauration du Parc national de la Marahoué échoue avec une forte pression humaine. En réalité, selon K.T. KRA et al. (2025, p. 64), 25 ans plus tard, les surfaces du Parc national de la Marahoué disparaîtront au profit des surfaces agricoles. Ainsi, le futur sera caractérisé par une destruction de l'espace protégé. Cela est lié au fait que le projet ne connaîtra pas son exécution. En effet, le plan de ce projet repose essentiellement sur la sensibilisation des occupants, qui dans certains contextes aboutit à un déguerpissement sans véritable soutien social ou économique (K.T. KRA, 2022, p.61). L'expropriation entraîne la perte des biens et des productions agricoles selon les observations du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (2020, p.15). Cette situation a été relatée dans le cas du Mont péko. Selon K.G. N'GUESSAN et al. (2018, p.363), les populations déguerpies ont perdu leur autonomie alimentaire. 84 % d'entre elles n'ont pas reçu de nouvelles terres. Le rapport du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité (2017, p.29), expose que, bien que la majorité des conflits intra et intercommunautaires (84,29 %) ait été résolue par négociation (89,39 %), les conflits persistants concernent principalement des litiges fonciers (60,71 %). Cette situation a créé un malaise social chez les autochtones, qui estiment avoir fait d'importants sacrifices pour préserver le parc. Mais aujourd'hui, il est occupé par des agriculteurs qui sont les propriétaires de grandes plantations (K.V. KRA, 2016, p.10). Quant au troisième scénario, la restauration est effective avec une politique inclusive. Selon K.J.L. ASSI et al. (2025, p.575), l'atteinte des objectifs de conservation doit impliquer absolument les populations riveraines. Ainsi, K.S. KOUASSI (2010, p.335), pense que la gestion durable des aires protégées nécessite une vision à long terme, car elle implique un changement profond des comportements. C'est-à-dire, elle requiert une stratégie claire, évaluée régulièrement et ajustée en fonction des besoins. Par ailleurs, cette étude a exposé que les variables socioéconomiques telles que la cohabitation sociale, la pression dans les espaces d'accueils, l'insertion économique etc. sont gravement affectées par le plan du projet de restauration. Pour K.T. KRA et al. (2025, p. 64), en cas de restauration et de suivi, le PNM retrouvera progressivement ses composantes naturelles.

Conclusion

Cette étude nous permet d'exposer les futurs de la restauration du Parc national de la Marahoué. À cet effet, ce travail met en lumière l'approche rétrospective de la conservation de l'aire protégée, l'application du logiciel Micmac et l'élaboration des futurs possibles de sa restauration. Le logiciel MicMac a permis de déceler les

relations cachées entre les variables. À partir de ces relations, trois scénarios ont été élaborés. Il s'agit tout d'abord du scénario tendanciel ; la restauration sous tensions qui expose des efforts de restauration qui sont toujours faibles, ensuite le scénario pessimiste ; le défi de suivi et dégradation qui explique une disparition de l'aire protégée sous l'impact de l'occupation humaine et enfin le scénario souhaitable ; un Parc en restauration durable qui illustre une prise de conscience des autorités, soldée par la mise à disposition de moyens nécessaires. La leçon tirée de ces scénarios est que sans aucune volonté politique le Parc national de la Marahoué risque de disparaître.

Références Bibliographies

ASSEMIAN Assiè Emile, SEMI Lou Irié Délima, DIBY Hose Prunel, 2021, « Mise en évidence de la dégradation de la forêt du département de Bouafé par télédétection : causes et mesures de restauration (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 10, Vol. 2, Octobre 2021, p.103-130.

ASSI Kopeh Jean-Louis, N'GUESSAN Kouassi Guillaume, KRA Kouakou Toussaint, 2025, « Migration agricole et préservation du Parc National de la Marahoué dans le secteur de la Sous-Préfecture de Bouaflé », in : *Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales*, Numéro 5, Avril, ISSN : 2960-1606, p.566-579.

Hippolyte Dibi N'Da, Edouard Kouakou N'Guessan, Mathieu Egnankou Wajda, Kouadio Affian, 2008, « Apport de la télédétection au suivi de la déforestation dans le Parc National de la Marahoué (Côte d'Ivoire) », in : *Télédétection*, 2008, 8 (1), pp.17-34

KONAN Kouadio Eugène, 2009, « Diagnostic-Analyse de l'environnement humain du Parc National de la Marahoué », in : *Revue de la géographie tropicale et environnement* n°1 2009, EDUCI, 2009 et consulté le 23 Mars 2021, P.3-11.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, OURA Kouadio Raphaël, KOUAME Kouakou Noël, 2020, « Politiques publiques et conflictualités dans les aires protégées de Côte d'Ivoire : le conflit agriculteur-éleveur dans le parc national de la Marahoué », in : <https://publication.georesbio.org/index.php/rirt/article/view/110>, 18 p.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2010, *La prospective territoriale au service de la gestion durable des aires protégées : Les exemples comparés des parcs nationaux de Taï et de la Marahoué en Côte d'Ivoire*, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, Thèse Unique en Géographie, 442 p.

KRA Kouakou Toussaint, 2022, *Risques socio-économiques du projet de restauration du Parc National de la Marahoué pour la sous-préfecture de Bonon (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)*, Master en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, 98 p.

KRA Kouakou Toussaint, KONE Daouda, ASSI Kopeh Jean-Louis, N'GUESSAN Guillaume Kouassi, 2025, « Modélisation prospective de l'occupation du Parc National de la Marahoué (Côte d'Ivoire) à l'horizon 2050 », p. 54-68.

KRA Kouamé Walter, 2016, « Le parc national du Mont Péko (Côte d'Ivoire) entre dynamiques de déguerpissement, tensions sociales et logiques des acteurs : vers un risque d'explosion de violences », *Études caribéennes*, 16 p.

Ministère de l'environnement de l'agriculture et de l'élevage, 2020, *Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du BURUNDI « PRRPB »*, publié par Danida n° D 276-B, république du Burundi, consulté le 23 Mars 2021, 40 p.

Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, 2017, *La solidarité et la cohésion sociale dans les alentours du PNMP après l'évacuation des occupants illégaux*, <http://www.oscs.solidarite.gouv.ci>, 49 p.

N'GUESSAN Kouassi Guillaume, OURA Kouadio Raphaël et LOBA Akou Don Franck Valéry, 2018, « Crise politique, pression foncière et sécurité alimentaire dans les périphériques de la forêt classée du Mont péko », p.356-368.